



## Les mauvais traitements et la négligence à l'égard des personnes âgées :

### renseignements destinés aux aidants familiaux

### Abuse and Neglect of Older Adults: Information for Family Caregivers

#### La plupart des familles aident les personnes âgées

Dans 80 % des cas, les soins administrés aux personnes âgées sont dispensés par la famille, habituellement un conjoint ou des enfants d'âge adulte.

Les membres d'une famille peuvent aider un parent ou un conjoint âgé pour les tâches quotidiennes, les finances comme les transactions bancaires ou le paiement des factures, ou les soins personnels comme la toilette et l'habillage. Ils peuvent assumer ces responsabilités par amour ou, encore, par sens du devoir personnel ou familial. Chaque famille est différente. Certaines familles ont des relations très positives et se soutiennent mutuellement. D'autres familles vivent des sentiments partagés, des conflits et des tensions.

#### Pourquoi les mauvais traitements ou la négligence se produisent-ils ?

Les mauvais traitements et la négligence durant la vieillesse peuvent avoir des répercussions sur la santé, le bonheur et la sécurité d'une personne adulte. Les personnes âgées peuvent être maltraitées de diverses manières par les personnes dont elles dépendent ou à qui elles font confiance. Cela peut prendre plusieurs formes, notamment d'ordre physique, psychologique, sexuel, social, spirituel ou, encore, être le refus de dispenser les médicaments ou de répondre aux besoins essentiels.

La plupart des gens ne cherchent pas à maltraiter ou à négliger les personnes âgées. Le changement des rôles au sein de la famille peut les rendre mal à l'aise, particulièrement si, désormais, la personne âgée dépend d'eux. Certains membres de la famille peuvent ne pas savoir comment fournir les soins ou l'aide nécessaires. Ils peuvent ne pas comprendre la nature du problème de santé et en quoi ce problème modifie les facultés ou le comportement de la personne âgée.

Dans certaines situations de mauvais traitements, les gens peuvent recourir à la force physique ou au contrôle émotionnel pour dominer l'autre personne dans leur relation.

Chez certains conjoints durant la vieillesse, tant la personne qui dispense les soins que celle qui les reçoit peut avoir des problèmes

de santé, de mémoire ou d'aptitude à prendre des décisions. Cela peut modifier les relations entre elles et la façon dont elles réagissent l'une à l'autre.

Les aidants familiaux ont souvent d'autres responsabilités au travail ou à la maison, comme leur propre famille. Le fait d'essayer d'assumer toutes les responsabilités peut entraîner des tensions et des conflits dans la famille.

Parfois, les aidants familiaux peuvent avoir des problèmes personnels de finances ou de santé mentale ou, encore, de consommation de substances. Pour eux, il peut être difficile de dispenser des soins en toute sûreté.

#### Les finances et le risque de mauvais traitements

Un membre de la famille peut ne pas réaliser ses responsabilités juridiques pour ce qui est d'aider une personne âgée avec ses finances, particulièrement dans le cas d'une procuration. Il peut prendre les finances en main, parce cela semble plus facile. Certaines personnes peuvent estimer avoir droit à l'argent ou aux biens ou présumer qu'elles en hériteront de toute manière et peuvent en profiter maintenant. Cela peut mener à de l'exploitation financière. Pour plus de renseignements, consultez la HealthLink BC File (fiche santé de la C.-B.) [93d L'exploitation financière des adultes âgés](#).

#### Le stress et le risque de mauvais traitements

La plupart des gens qui prennent soin d'une personne peuvent ressentir un grand stress par moment. Heureusement, on peut apprendre à reconnaître les signes indicateurs de stress. Pour atténuer le stress découlant d'une situation et réduire la possibilité de mauvais traitements ou de négligence, prêtez attention à votre propre santé émotionnelle et physique.

Voici quelques signes indicateurs de stress :

- un changement dans vos sentiments, comme de l'anxiété ou de la dépression;
- le sentiment d'être toujours fatigué;
- le besoin de prendre des médicaments pour vous aider à dormir ou faire face à la situation;
- des changements à votre style de vie, comme la quantité de

nourriture que vous mangez, ou la quantité de thé, de café ou d'alcool que vous buvez;

- des consultations plus fréquentes de votre médecin ou de nouveaux problèmes de santé.

Tout le monde a ses limites et celles-ci sont différentes pour chaque personne. Les besoins et les capacités d'une personne peuvent changer avec le temps. Soyez prêt à demander et à accepter de l'aide.

## Prenez soin de vous

Lorsque vous dispensez des soins à des membres de la famille ou à d'autres personnes, il est important de prendre soin de vous et de vous assurer d'avoir du temps pour vous. Même les petits répit, comme faire de courtes marches ou vous adonner à votre passe-temps favori, peuvent vous aider à vous ressourcer mentalement et physiquement. Réservez-vous une partie de la journée pour pouvoir le faire. Abandonnez certaines de vos responsabilités habituelles. Faites appel aux groupes d'entraide locaux pour les aidants. Ils peuvent vous aider à trouver des ressources ou vous donner des conseils utiles.

## Comment prévenir les mauvais traitements ou la négligence

Les familles peuvent prévenir les mauvais traitements ou la négligence à l'égard d'autres personnes ou d'elles-mêmes durant la vieillesse de bien des façons.

### 1. Bien communiquer est utile

Au sein des familles et des couples, il est très important de bien communiquer et de bien se soutenir. Parlez de la situation actuelle et planifiez les besoins à venir. Qu'est-ce qu'un parent ou un membre de la famille peut faire de lui-même, ou avec de l'aide? Une telle question aide à créer des attentes réalistes au sein des familles.

Les contacts réguliers entre les membres de la famille peuvent être très utiles et donner du soutien. Ils peuvent aider tout le monde à prendre conscience des changements d'état de santé d'un parent ou d'un conjoint. Certains problèmes de santé peuvent être prévenus ou atténués.

À mesure qu'ils vieillissent, les couples peuvent souvent faire des petits changements dans leur foyer et dans les services de soutien.

### 2. Travailler ensemble

Bien s'occuper d'une personne signifie qu'on a le temps, le tempérament adéquat et les ressources pour assumer cette responsabilité. Si possible, essayez de partager les responsabilités associées aux soins à donner. Les membres d'une famille ont souvent des compétences différentes et peuvent aider de diverses manières. Renseignez-vous aussi sur les ressources communautaires disponibles.

### 3. Renforcer les relations

Même si l'état de santé ou les aptitudes d'une personne âgée changent, de nombreux aspects de la relation restent très enrichissants. Certaines familles renforcent les relations en gardant le contact, en partageant de vieilles traditions et en en créant de nouvelles.

## Pour plus de renseignements

Si vous êtes témoin d'un crime ou d'une situation dangereuse impliquant une personne âgée, appelez immédiatement la police ou le 9-1-1. Vous pouvez aussi composer le 8-1-1 pour avoir des conseils et des renseignements et parler à une infirmière autorisée 24 heures sur 24, pour des questions ou des problèmes de santé non urgents. Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.

Pour des services ou des renseignements, vous pouvez aussi contacter :

- le Home and Community Care Office (bureau des soins à domicile et en milieu communautaire) de votre région de santé locale, dont le personnel a la responsabilité d'enquêter sur les rapports de situations graves ou les soupçons de mauvais traitements ou de négligence;
- le B.C. Centre for Elder Advocacy and Support (centre d'aide aux personnes âgées en C.-B.) au [www.bcceas.ca](http://www.bcceas.ca) ou la ligne téléphonique Seniors Advocacy and Information Line (SAIL), au 1-866-437-1940;
- l'Office of the Public Guardian and Trustee (bureau du tuteur et curateur public), au 604-660-4444 ou au [www.trustee.bc.ca](http://www.trustee.bc.ca);
- la Legal Services Society (société d'aide juridique), au 604-408-2172, sans frais au 1-866-577-2525, ou au [www.lss.bc.ca](http://www.lss.bc.ca);
- la ligne d'aide téléphonique Victim Link, sans frais en C.-B. au 1-800-563-0808, pour des renseignements à l'intention des victimes de violence familiale ou sexuelle, ou de crimes.

Pour plus de renseignements, consultez les autres sujets de la série des HealthLink BC Files (fiches santé de la C.-B.) sur la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.

[93a La prévention des mauvais traitements et de la négligence durant la vieillesse](#)

[93c Les mauvais traitements et la négligence à l'égard des personnes âgées : comprendre la différence entre les sexes](#)

[93d L'exploitation financière des adultes âgés](#)



Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez [www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm](http://www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm) ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.